

La « Newsletter » de **HERA FINANCE** – Janvier 2007

HERA FINANCE vous propose une nouvelle prestation : **Administrateur de sociétés**

La nomination d'administrateurs est obligatoire dans toutes les sociétés anonymes à conseil d'administration. De plus, quand la société fait appel public à l'épargne, au moins un (le plus souvent plusieurs) de ces administrateurs doit être indépendant. La nomination d'un administrateur indépendant est également recommandée dans les sociétés familiales à capital privé auxquelles il apporte une vision extérieure. Il a une fonction proche, mais juridiquement distincte, de celle d'un conseiller de surveillance ou d'un censeur.

HERA FINANCE accumule plus de vingt ans d'expérience au plus haut niveau en stratégie et finance d'entreprises et dans la gestion de projets internationaux. Nous mettons désormais cette expérience à votre disposition dans le cadre d'un mandat d'administrateur de sociétés.

Vous pouvez nous confier ce mandat que vous soyez actionnaire contrôlant et dirigeant de votre entreprise et souhaitez renforcer votre conseil d'administration (ou de surveillance) par l'arrivée d'un administrateur indépendant, ou que vous soyez actionnaire non dirigeant d'une entreprise et souhaitez gérer activement votre participation en vous faisant représenter par un administrateur au conseil.

Le mandat de **HERA FINANCE** peut contribuer à trois objectifs principaux.

1-Fluidifier les relations de l'entreprise avec les parties prenantes extérieures

Relations entre actionnaires, notamment en cas de conflits d'intérêts : s'assurer du caractère équitable des opérations décidées par l'actionnaire contrôlant et du respect de la procédure des conventions réglementées ;

Relations avec les actionnaires : exercer un contrôle interne indépendant, éventuellement en participant au comité d'audit, afin de garantir la fiabilité des informations fournies au marché ;

Relations avec les banques : rechercher et négocier des crédits nouveaux, arranger la restructuration des dettes existantes ;

Relations avec les autorités : exercer un lobbying, remonter l'information pertinente ;

Opérations de haut de bilan : faciliter les fusions, acquisitions, cessions ou partenariats.

2- Améliorer la stratégie et opérer un suivi moins complaisant des projets

Nouveaux produits ou services : participer à la sélection et au lancement ;

Développement international : intervenir dans des nouveaux pays ;

R&D : imaginer les collaborations, ou au contraire les protections, sur la propriété intellectuelle.

3- S'assurer d'une bonne exécution (ou adaptation) de la stratégie

Outils de pilotage et de mesure de la performance ;

Systèmes de rémunération : notamment déterminer celle des dirigeants, éventuellement en participant au comité des rémunérations ;

Recrutement et nomination des dirigeants : notre expérience montre que des dirigeants expérimentés et susceptibles de contester le pouvoir sont un puissant facteur d'efficacité dans les sociétés.

Quel que soit l'objectif recherché, nous nous assurerons, en tant qu'administrateur, que les décisions du conseil d'administration soient prises selon un processus rationnel.

Par ailleurs, nous vous rappelons que **HERA FINANCE** peut également agir ponctuellement en manager de transition dans les situations à enjeu fort et en cas d'absence ou de succession imprévue du dirigeant.

Franck S. GIAOUI

franck_giaoui@herafinance.com

HERA FINANCE

<http://www.herafinance.com>

Tel. + 33 (0)1 45 05 17 66

100 rue Lauriston
75116 Paris
4^{ème} étage – Porte A